

Données concernant les couches de grès et d'arkose.

Comté.	Municipalité.	N° du jour- nal.	Profondeur en pieds du sommet de la formation.	Épais- seur en pieds.	Éléva- tion.
Bruce....	Amabel, lot 1, con.				
	10.....	14	1,570	30	— 620
Grey.....	Osprey, lot 10, con.				
	11.....	78	1,753	47	— 203
Lincoln....	Louth, lot 4, con. 3.	188	2,173	27	—1,876
Ontario....	Whitby.....	216	720	8	
Welland...	Bertie, lot 6, con. 15	245	3,210	45	—2,605
"	Willoughby, lot 4, con. 3.....	261	2,998	32	—2,408
Wellington	Glen Allan.....	265	2,522	51	—1,277
"	Pilkington, lot 6, con. 5.....	266	2,380	5+	—1,005
York.....	New Toronto.....	276	1,240	72	
"	Toronto.....	278	1,180	20	
"	York, lot 11, con. 3.	280	1,109	10	— 812

BEEKMANTOWN (CALCIFÈRE).

La formation Beekmantown s'étend des cantons de Lacolle et d'Hemmingford vers le nord-ouest dans le comté de Chateauguay, traverse l'extrémité ouest de l'île de Montréal, de l'île Bizard et de l'île Jésus, et, pénétrant à l'extrémité est du comté des Deux-Montagnes, oblique vers le nord-est et forme une bande étroite qui se prolonge parallèlement au fleuve Saint-Laurent jusqu'un peu au-delà du pied du lac Saint-Pierre. A cause du diluvium qui la recouvre, ses lignes de démarcation ne sont pas exactement connues.

Dans le bassin d'Ottawa, cette formation décrit une bande étroite en suivant la rivière, et principalement sur la rive nord de la rivière, depuis la ville d'Ottawa jusque dans le comté des Deux-Montagnes. Elle s'étend vers le sud dans les comtés de Soulanges, Beauharnois et Huntingdon, où elle présente une largeur considérable. Se prolongeant ensuite vers l'ouest, du côté sud du Saint-Laurent, elle pénètre au Canada, occupe le